



BILAN DE COMPÉTENCES

DURÉE

- ▶ 24 heures maximum

PRÉREQUIS

- ▶ Pas de pré requis spécifiques

PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

- ▶ Chefs d'entreprise artisanale et leur conjoint collaborateur
- ▶ Salariés du secteur artisanal, demandeurs d'emploi, ...

HORAIRES

- ▶ Calendrier établi avec le bénéficiaire dans les heures d'ouverture de la CMA54

LIEUX

- ▶ Laxou, Briey

OBJECTIF

- ▶ Définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation réaliste et réalisable assorti d'un plan d'action. Faire le point sur son parcours et les acquis de son expérience. Identifier, prendre conscience et analyser ses connaissances, compétences, capacités, aspirations professionnelles et personnelles, ainsi que ses aptitudes et motivations.

CONTENU

La méthodologie du Bilan de Compétences est définie selon 4 phases et est assortie d'un suivi post-prestation :

▶ Phase 1 : Exploration

- ▶ Analyse de la demande et des besoins, définition des conditions et modalités de déroulement du bilan, étude du parcours personnel / professionnel

▶ Phase 2 : Investigation

- ▶ Identification, analyse des compétences, des connaissances, des aptitudes professionnelles et acquis de l'expérience, identification et analyse des motivations, aspirations et intérêts professionnels, recherches documentaires et échanges avec des professionnels, étude de la transférabilité des compétences, évaluation de l'employabilité, travail sur le marché de l'emploi

▶ Phase 3 : Conclusion de bilan

- ▶ Synthèse globale du bilan, élaboration du projet (identification, analyse de faisabilité...), élaboration d'un plan d'action

▶ Phase 4 : Rédaction du document de synthèse

- ▶ Elaboration de la synthèse du bilan avec l'intéressé

STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Face à face individuel



TARIF

- ▶ A partir de 1 100€
- ▶ Prise en charge possible, sous conditions*, par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Grand Est pour les chefs d'entreprise inscrits au RM, leurs conjoints collaborateurs ou leurs conjoints associés. Pour les associés, nous consulter.

- ▶ Autres publics : nous consulter

* Eligibilité de la demande conformément aux modalités de prise en charge du Conseil de la Formation de la CRMA Grand Est

www.cma-nancy.fr

geraldine-jaisel@cm-nancy.fr • 03 83 95 60 44

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle

4 rue de la Vologne • 54520 LAXOU

☎ 03 83 95 60 60 • Fax 03 83 95 60 30